

Bioplastiques : Seule une certification peut aider

La biodégradabilité exige une attitude prudente et responsable

Une récente étude réalisée par l'université de Plymouth (Royaume-Uni) a soulevé des inquiétudes quant à la viabilité des plastiques biodégradables. En qualité de leader mondial sur le marché en matière de certification des plastiques biodégradables, TÜV AUSTRIA a examiné ledit document afin de clarifier ses conclusions et d'éviter les malentendus concernant la biodégradabilité de manière générale.

Résumé analytique

TÜV AUSTRIA souligne qu'aucun des sacs analysés par l'étude de Plymouth n'a été évalué ou certifié par un tiers indépendant. Ces sacs ne portent pas non plus une marque de conformité comme « OK compost » ou « OK biodegradable ».

Les résultats de l'étude de Plymouth correspondent aux attentes. La plupart des sacs sont quasiment intacts après trois ans, soit parce que les réclamations formulées par les fabricants sont fausses, soit les échantillons ont été exposés à un environnement pour lequel ils ne sont pas conçus.

Contrairement à l'étude proprement dite, les médias qui se sont intéressés à l'étude sont beaucoup moins nuancés au point de provoquer de la méfiance dans des produits réellement biodégradables.

Les conclusions de l'étude de Plymouth correspondent à la l'approche de TÜV AUSTRIA :

- seule une évaluation sanctionnée par un certificat délivré par un organisme de certification indépendant et compétent garantit la biodégradabilité/compostabilité d'un produit ;

- l'utilisation contrôlée de logos appropriés permet aux consommateurs de trier correctement les produits en fin de vie.

Pour en savoir plus sur « OK compost » de TÜV AUSTRIA, tapez www.okcompost.org et regardez sur You Tube la vidéo www.tuv.at/okcompost-video

L'étude de l'université de Plymouth

Cinq types de sacs de transport ont été testés. Le premier était en polyéthylène (PE), le deuxième était auto-proclamé « biodégradable », le troisième « compostable », tandis que les deux derniers étaient fabriqués dans un matériau oxo-fragmentable. De par sa définition, le matériau oxo-fragmentable n'est pas biodégradable est est est erronément décrit comme tel.

Après une exposition de ces sacs à différents environnements (terre, eau de mer et air) pendant une période de 3 ans, l'université de Plymouth a analysé les caractéristiques mécaniques, en particulier la résistance à la traction.

La méthode détermine l'état de dégradation des sacs, même si cette dégradation n'est pas due à des microorganismes comme cela se produit dans le cas d'une biodégradation. Le titre de l'étude est donc parfaitement correct : « *Environmental Deterioration of Biodegradable, Oxo-biodegradable, Compostable, and Conventional Plastic Carrier Bags in the Sea, Soil, and Open-Air Over a 3-Year Period* » (Détérioration environnementale de sacs de transport en plastique biodégradable, oxo-biodégradable, compostable et traditionnel dans l'eau de mer, la terre et à l'air libre pendant une période de 3 ans).

Rapports médiatiques superficiels

Les résultats fournis par l'étude correspondent aux attentes : la plupart des sacs sont quasiment intacts au bout de trois ans, soit parce que les réclamations formulées par les fabricants sont fausses, soit parce que les sacs ont été exposés à un environnement pour lequel ils n'étaient pas conçus.

Toutefois, il est malheureux que les articles présentent des titres moins nuancés que l'étude proprement dite. La discussion superficielle d'une question complexe et importante crée une confusion au point de provoquer de la méfiance dans des produits réellement biodégradables.

Il convient de noter qu'aucun de ces sacs n'a été évalué ou certifié par un tiers indépendant et qu'ils ne portent aucune marque de conformité (comme « OK compost », « OK biodégradable » ou autres).

Tous nos processus de certification sont développés pour un environnement spécifique et le logo associé mentionne clairement cet environnement pour aider le consommateur dans son processus de tri.

Le sac déclaré « compostable » testé au cours de l'étude présente un marquage faisant référence à la norme européenne EN 13432 qui n'est d'aucune aide aux citoyens.

Par exemple, notre logo « OK compost HOME », qui n'est autorisé que sur des sacs certifiés, indique clairement que les sacs sont certifiés et destinés à un compostage domestique.

L'étude de Plymouth correspond à la certification « OK compost » de TÜV AUSTRIA

Les conclusions auxquelles l'étude de Plymouth parvient sont parfaitement conformes aux attentes :

- seule une évaluation sanctionnée par un certificat délivré par un organisme de certification indépendant et compétent garantit la biodégradabilité/compostabilité d'un produit ;
- l'utilisation contrôlée de logos appropriés permet aux consommateurs de trier correctement les produits en fin de vie.

Il s'agit des deux missions que nous poursuivons depuis presque 25 ans avec nos marques de conformité « OK compost » et « OK biodégradable », adaptées à différents environnements (compost industriel ou domestique, biodégradation dans la terre, l'eau ou la mer) et associées à un contrôle permanent du marché.

La biodégradabilité exige une attitude prudente et responsable

TÜV AUSTRIA souligne que la biodégradabilité ne doit être jamais une excuse pour jeter des déchets. La biodégradabilité est un sujet important qui exige une attitude prudente et responsable pour une mise en œuvre au profit de notre environnement.

Pour en savoir plus sur « OK compost » de TÜV AUSTRIA, tapez www.okcompost.org et regardez sur You Tube la vidéo : www.tuv.at/okcompost-video

TÜV AUSTRIA est un organisme d'inspection, certification et essais, occupant près de 1.500 personnes dans plus de 40 pays.

En 2017, TÜV AUSTRIA a repris les activités de certification « bioplastiques » de Vinçotte et est devenu par l'occasion, le leader mondial dans ce domaine.

www.tuv.at